

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 111 (1966)
Heft: 6

Rubrik: Chronique suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'information de nos conscrits

Ayant eu son attention retenue par les très intéressants articles sur le recrutement, du colonel EMG Verrey (*RMS 1962*, pages 117 et suivantes, *RMS 1964*, pages 113 ss.) ¹, le comité du groupement de Morges de la SSO s'est demandé au début de 1965 s'il serait possible et utile d'entreprendre une action d'information sur le plan local.

D'emblée le Département militaire vaudois et l'officier de recrutement de notre région se sont déclarés pleinement d'accord de nous seconder dans notre initiative, ajoutant que celle-ci paraissait correspondre à un réel besoin.

En effet, trop de jeunes sont *contre* (l'armée, l'avancement, etc.), uniquement par crainte d'une chose qu'ils ne connaissent pas encore, dont ils ont un peu peur — « Tu verras, quand tu seras à l'école de recrues! » —; notre devoir n'est-il pas dès lors de les renseigner?

Par les chefs de sections militaires, nous avons obtenu les noms et adresses de 350 jeunes gens devant se présenter au recrutement quelques mois plus tard. Nous leur avons proposé, par une lettre personnelle, affranchie, signée et plus que civile dans la forme, de participer à une séance d'information.

Nous précisions qu'ils avaient la possibilité de poser toutes les questions les intéressant soit d'avance, par écrit, soit de vive voix lors de la soirée (soit encore, s'ils préféraient garder l'anonymat, au moyen de bulletins mis à disposition sur les tables).

Le programme prévoyait trois exposés: M. Gonthier, chef de l'Office cantonal de l'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports (avant le recrutement), le colonel EMG Verrey (pendant) et le colonel EMG Corboz (après); En outre, un film en court métrage « *Hommage au Général Guisan* » était prévu.

Il ne restait dès lors plus qu'à attendre. Les jeunes viendraient-ils nombreux (10 % disaient les organisateurs chevronnés de conférences militaires)? poseraient-ils beaucoup de questions? y aurait-il des contradicteurs?

60 futurs militaires répondirent à notre appel. Ils suivirent avec intérêt les exposés qui leur étaient présentés et posèrent de nombreuses questions, toutes empreintes du désir de documentation et sans aucun esprit d'opposition. La presse locale et vaudoise se fit l'écho de ce que nous pouvions considérer comme un succès.

¹ Voir aussi *RMS* mars 1966 *Chevaux de bataille*, par le colonel EMG H. Verrey (Réd.).

Aussi, au début de 1966, notre comité, continuant son action, a-t-il décidé de renouveler la tentative. 350 circulaires furent envoyées, des communiqués parurent dans la presse locale — et nous eûmes 70 auditeurs environ (dont l'un était descendu de Gstaad tout exprès; mais il faut bien préciser que son père est colonel!).

Le programme, par rapport à celui de 1965, avait été un peu modifié. Pour laisser plus de temps aux orateurs parlant du recrutement, de l'école de recrues et de l'avancement, l'exposé sur l'enseignement post-scolaire fut sacrifié (toutefois, l'attention des conscrits fut attirée sur la nécessité pour eux de continuer à s'entraîner sur le plan physique).

Les colonels EMG Verrey et Corboz reprirent les thèmes développés l'année précédente et un excellent film (« Viens avec nous »), de l'Ecole fédérale de gymnastique de Macolin, fut projeté.

Quant à l'heure des questions, elle dépassa nos espérances (une seule demande fut formulée par écrit): démarches à faire pour entrer dans telle ou telle arme, possibilités d'avancement, de faire l'école de recrues à une période tenant compte des études en cours, etc., etc. Les deux orateurs, secondés, pour divers problèmes spéciaux par M. Burdet, chef de l'Administration militaire vaudoise, répondirent en détail à toutes questions posées, jusqu'à 23 h. à peu près.

Ces deux tentatives appellent les remarques suivantes:

a) L'appui des chefs de section militaire est très nécessaire, non seulement pour la communication des noms et adresses, mais aussi par leur action personnelle; plusieurs ont parlé de ces séances à leurs conscrits, en les incitant vivement à y participer.

b) De telles rencontres peuvent probablement s'organiser plus facilement qu'ailleurs dans une région telle que Morges, où nous avons encore heureusement une population très tranquille, en grande partie agricole et viticole.

c) Il convient de ne pas négliger les problèmes pratiques, même dans les détails (que fait-on les premiers jours d'une école de recrues, par exemple), car ce sont surtout ceux-là qui intéressent nos futurs soldats.

d) L'aspect et le comportement de nos auditeurs — à l'exception d'un seul, qui fut promptement remis à l'ordre — étaient très plaisants: pas de cheveux trop longs, des visages ouverts et captivés, des questions intelligentes et judicieuses. Mais, naturellement, qu'aurions-nous trouvé chez les 280 absents?

* * *

Il convient de renouveler cette expérience, de la faire connaître, de l'organiser éventuellement sur une plus grande échelle.

Nous aurons ainsi atteint le but que nous nous étions assigné: celui de rendre service à notre jeunesse et, par elle, à l'armée.

Une dernière question reste ouverte: quelle est l'influence de telles séances d'information sur le recrutement qui les suit, puis sur la vie militaire future de nos citoyens?

Lt.-col. de LUZE
Président du groupement de
Morges de la SSO

Gris-vert dans les bois du Jorat

De Mollie-Margot à Mézières, les bois du Jorat ont connu, le dimanche matin 15 mai, une animation particulière. Indépendamment des innombrables touristes qui, profitant de la magnifique journée, avaient envahi la forêt, quelque cent patrouilles appartenant aux diverses unités de la division mécanisée 1 étaient à la recherche des quelque seize postes de contrôle habilement répartis dans la forêt par l'officier des sports de cette unité d'armée romande.

Les patrouilles de la division mécanisée, renforcées par celles du régiment cycliste 4, du bataillon de police des routes 1 et de la brigade territoriale 1, non seulement se disputaient les divers challenges mis en compétition, mais cherchaient à obtenir leur qualification pour le championnat d'été de l'armée qui aura lieu à Berne les 2 et 3 juillet prochains.

Ce concours d'été par équipes s'est disputé dans les meilleures conditions; il fut suivi par plusieurs personnalités civiles et militaires, parmi lesquelles M. G. A. Chevallaz, syndic de Lausanne, le colonel brigadier Michel, cdt. brig. fr. 1 et de nombreux commandants de troupes.

Répartis en deux catégories, A (15 km et 18 km / effort) et B (10 km et 14 km / effort), les patrouilleurs ont subi les mêmes épreuves techniques, soit: tir, détermination de points dans le terrain sur la base de photographies, lancement de grenades, estimation de distances. La distinction entre les deux catégories est établie en fonction du fait que la catégorie B (37 patrouilles) est réservée aux équipes ayant peu d'expérience dans ce genre de compétition et ne comprenant que trois concurrents, par exemple. L'effort physique et la lecture de carte sont moins difficiles. Cela permet le rodage de nom-

breuses équipes en prévision d'épreuves plus ardues. Les postes de contrôle étaient désignés par des coordonnées, par azimuth et par des désignations dans le terrain, le parcours étant cependant entièrement en forêt.

Cette compétition a été caractérisée par un excellent comportement des patrouilles dans le terrain: rapidité de marche, bon sens de l'orientation, etc. En revanche, les épreuves techniques auraient pu donner des résultats meilleurs. Le total de bonifications prévues était de 48 minutes; en catégorie A le meilleur résultat fut de 33 minutes, la moyenne étant de 22 minutes pour les dix premières patrouilles. En catégorie B, deux patrouilles obtiennent 40 minutes de bonification, la moyenne des dix premières étant de 27 minutes. Il apparaît clairement qu'une meilleure préparation des épreuves techniques doit être assurée, si nos patrouilleurs veulent rivaliser, avec de réelles chances de succès, avec leurs concurrents suisses alémaniques. Il est nécessaire, en particulier, d'envisager une formation des chefs de patrouilles. Trop d'entre eux ne sont pas conscients de leurs responsabilités, de leur rôle. Il est frappant de voir notamment la façon dont les patrouilles abordent l'épreuve de tir: trop souvent le chef est passif; il laisse ses hommes tirer sans ordre précis et ne corrige pas les tirs. La réintroduction de cours de chefs de patrouilles — un à deux jours — serait éminemment souhaitable. Et cela d'autant plus que l'on constate un net regain d'intérêt de nos citoyens - soldats pour cette difficile, mais intéressante et utile compétition hors service.

Capitaine J. CHEVALLAZ

RÉSULTATS

CATÉGORIE A

<i>N° de classement</i>	<i>Incorporation</i>	<i>Bonifi- cation</i>	<i>Temps</i>
1	Str. Pol. Kp. 21 (cpl. Glauser)	16	2 h. 38 . 53
2	cp. chars III /11 (plt. Daucourt)	24	2 h. 45 . 10
3	bttr. ob. zo. pos. 2 (lt. Ray)	27	2 h. 52 . 08
4	cp. chars I /15 (cap. Suter)	30	2 h. 53 . 27
5	cp. fus. mot. II /3 (plt. Zwahlen)	19	2 h. 54 . 34
6	cp. fus. mot. II /5 (lt. Oulevay)	32	2 h. 55 . 14
7	cp. gren. chars III /12 (sgtm. Corbat)	21	2 h. 55 . 52
8	cp. gren. chars IV /15 (lt. Villiger)	25	2 h. 57 . 05
9	cp. chars III /11 (cpl. Morer)	24	3 h. 01 . 42
10	Rdf. Kp. II /7 (app. Künsler)	11	3 h. 01 . 44

CATÉGORIE B

1	cp. chars II/11 (lt. Cornu)	40	1 h. 38 . 03
2	cp. fus. mot. I/3 (lt. Althaus)	26	1 h. 38 . 38
3	EM gr. trm. 1 (plt. Petermann)	30	1 h. 45 . 38
4	cp. lm. chars IV/12 (cpl. Riesle)	24	1 h. 57 . 17
5	cp. gren. chars II/13 (lt. Riesen)	32	2 h. 04 . 40
6	cp. can. ach. 11 (lt. Liengme)	25	2 h. 07 . 46
7	cp. DCA 2 (lt. Girod)	19	2 h. 10 . 51
8	cp. gren. chars II/13 (cpl. Senften)	26	2 h. 11 . 42
9	cp. EM expl. 1 (lt. Vidoudez)	26	2 h. 12 . 12
10	Mw. Kp. IV/7 (cpl. Lutz)	28	2 h. 15 . 20

AVIA - DCA romande**Visite de l'aérodrome militaire de Payerne**

Environ 50 officiers et membres de leurs familles avaient répondu à l'invitation de la S.S.O. de la Broye et ont pu visiter les installations de l'aérodrome militaire de Payerne, samedi le 14 mai 1966.

L'exposition d'avions et la petite démonstration du Mirage ont été très appréciées, ainsi que les films sur l'engagement de notre arme aérienne.

La visite s'est terminée par une sympathique verrée au Casino de la caserne d'aviation. Merci aux organisateurs.

Tirs de DCA avec canons de 35 mm. télécommandés

Nous avons eu l'occasion d'assister à ZuoZ à des tirs aux canons de DCA de 35 mm. effectués par l'Ecole de recrues de DCA 31. Cette démonstration de la précision de ces nouvelles armes, de ces canons dispersés dans la nature et dont les gerbes se croisent sur le but à des distances pouvant aller jusqu'à 4000 m., a été vraiment impressionnante.

Comité AVIA-DCA romande